

SAMEDI À 11 h

RADIO BINGO

CINN911.com

JOUEZ POUR GAGNER 1800 \$!!




PAGE 2

CHAMPAGNE ET FRAISES

L'ÉCOMUSÉE DE HEARST CÉLÈBRE SON OUVERTURE



LES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES À LA CROISÉE DES CHEMINS

PAGE 9



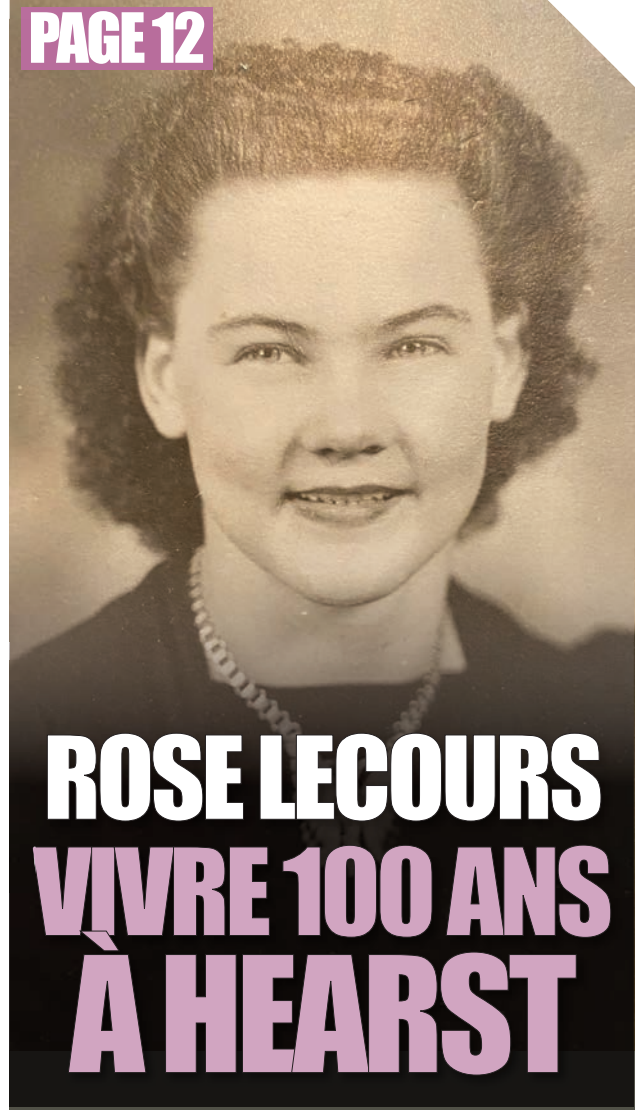
PAGE 3

LA NOUVELLE CATÉGORIE DE BUREAUX DE SANTÉ NE PLAIT PAS À HEARST



PAGE 12

ROSE LECOURS VIVRE 100 ANS À HEARST



PAGE 11

UN PREMIER VERNISSAGE POUR HEIDI BAILLARGEON



Ford LECOURSMOTORSALES

Obtenez **0%*** jusqu'à **60** mois à l'achat

sur les F-150 2024 sélectionnés

OU JUSQU'À **7 000 \$** DE RABAIS

F-150

UN DUR DE DUR



Hearst 705 362-4011 Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Champagne et fraises : l'Écomusée de Hearst célèbre son ouverture

Par Ndery Dione

Dimanche passé était une journée spéciale pour la communauté de Hearst. En effet, l'Écomusée de Hearst a célébré son ouverture officielle et le lancement de sa nouvelle programmation estivale avec une série d'événements captivants. Ce moment festif s'accompagnait de champagne et de fraises, ce qui symbolise non seulement le début de la saison estivale, mais aussi le renouveau de l'Écomusée après une période de préparation et de réorganisation.

Sabrina Picard est la nouvelle assistante à la gestion et à la conservation du patrimoine de l'Écomusée; elle a révélé les détails de la programmation à venir, annoncé les nouveautés de l'été et parlé de son rôle au sein de l'organisme, incluant la durée de son contrat.

La célébration débuta avec une messe dominicale suivie de l'ouverture officielle de l'exposition au Lac Sainte-Thérèse. Cet événement vise à retracer la vie des Slovaques de la communauté de Bradlo qui, elle, représente une partie intégrante de l'histoire locale. Sabrina Picard explique que cette exposition est conçue pour offrir une immersion dans le quotidien de cette communauté tout en permettant aux visiteurs de comprendre et d'apprécier les racines historiques et culturelles de Hearst.



Sabrina Picard est la nouvelle assistante à la gestion et à la conservation du patrimoine de l'Écomusée; elle a révélé les détails de la programmation à venir, annoncé les nouveautés de l'été et parlé de son rôle au sein de l'organisme, incluant la durée de son contrat.



L'Écomusée de Hearst a célébré son ouverture officielle et le lancement de sa nouvelle programmation estivale dimanche passé avec une série d'événements captivants.

Photos : Renée-Pier Fontaine

L'Écomusée de Hearst ne se contente pas de préserver le passé, mais aussi d'innover pour rendre l'histoire accessible et attrayante. C'est pour cela, cet été, que plusieurs nouveautés sont à l'affiche en commençant par la réouverture tant attendue du jeu d'évasion. Disponible sur réservation tout au long de l'été, ce jeu propose une expérience interactive et éducative qui met à l'épreuve les compétences en résolution de problèmes des participants.

En automne, l'Écomusée organisera un événement intitulé « Un thé à l'Écomusée », une activité sociale et culturelle qui promet d'attirer les amateurs de traditions et de convivialité. De plus, un concours photo sera lancé sous le thème de « Votre été de rêve », invitant les gens de la communauté à capturer et partager leurs moments estivaux mémorables. Et pour les amateurs de jeux de rôles, l'Écomusée proposera aussi des sessions de style Donjons et Dragons tout en offrant une variété d'activités pour tous les goûts. Tous ces événements seront annoncés en détail sur la page Facebook de l'Écomusée par Mme Picard pour garantir une large diffusion et une participation optimale.

Pour ce qui est de Sabrina Picard, un nouveau visage peut-être pour certains, elle est une jeune femme de 22 ans, originaire de Thunder Bay, et récemment diplômée en psychologie de l'Université de Hearst. Sa passion pour le patrimoine et l'histoire locale apporte aussi un vent de fraîcheur à l'Écomusée de Hearst.

En tant qu'assistante à la gestion et à la conservation du patrimoine, son rôle est multiple : guider les visiteurs, interpréter les expositions de la Maison Blais, faire des annonces et des publications sur Facebook, créer et planifier la programmation, et assurer l'entretien de la Maison Blais.

La nouvelle assistante incarne aussi le dynamisme et l'engagement nécessaires pour revitaliser l'Écomusée. En plus, elle confie que son contrat, de courte durée, est subventionné par Jeunesse Canada; il se terminera en décembre prochain. Malgré ce cadre temporaire, elle est déterminée à laisser une empreinte durable à travers ses initiatives et ses projets.

L'histoire de l'Écomusée de Hearst

Pour comprendre pleinement l'importance de l'Écomusée de Hearst,

d'après Laurent Vaillancourt, originaire de Hearst et architecte paysager, il est essentiel de se pencher sur son histoire. Situé dans l'une des plus anciennes maisons de la communauté, l'Écomusée est un don de la Ville. Il s'agit d'une maison qui a été construite en 1919 par l'entrepreneur Adélarde Blais et qui est considérée comme étant une structure patrimoniale en pierres, agrandie en 1945. En plus, elle a conservé ses fenêtres d'origine ce qui ajoute une authenticité à l'expérience des visiteurs.

La mission de l'Écomusée est étroitement liée à la communauté de Hearst. Exploité principalement par des bénévoles et soutenu par des subventions municipales et estivales pour l'emploi d'étudiants, l'Écomusée explore les origines francophones de la région. Ses expositions illustrent la vie quotidienne à Hearst au début du développement de la collectivité, mettant aussi en lumière les thèmes de la religion, de la francophonie et de l'industrie forestière de 1922 à 1947.

Toujours selon M. Vaillancourt, l'Écomusée de Hearst offre une fenêtre sur le passé tout en permettant aux visiteurs de découvrir et d'apprécier le patrimoine et les origines de la communauté. En plus, chaque exposition est une invitation à voyager dans le temps et à comprendre les fondements de la vie actuelle à Hearst.



Les membres de l'Intégration Communautaire étaient sur place au Tim Hortons le 27 juillet dernier pour la Journée des camps. Ils avaient préparé des jeux et des kiosques pour souligner l'importance d'envoyer des enfants aux camps de la fondation Tim Hortons.

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté!

La nouvelle catégorie de bureaux de santé ne plait pas à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

La fusion entre les conseils de santé du Porcupine Health Unit et du Timiskaming Health Unit a été annoncée l'année dernière et une mise à jour a été envoyée à la Municipalité sur le sujet. La nouvelle composition proposée place la ville de Hearst dans la catégorie « Rural North », comprenant sept petites municipalités, ce qui a créé un mécontentement auprès du comité de Politiques de la Municipalité.

En effet, la Ville de Kapuskasing possède une catégorie à elle seule et Cochrane a été placée avec la Municipalité de Smooth Rock Falls uniquement. L'inquiétude que suscite la place attribuée à la ville de Hearst et les autres municipalités de la catégorie Rural North, c'est qu'elles auront une représentation tournante au conseil de santé, ce qui entraînera un long temps d'attente. Le représentant de Hearst serait à la table tous les huit ans. « Même si les catégories

ont été faites avec la population de chaque municipalité, les besoins ne sont pas les mêmes pour Hearst que d'autres plus petites municipalités. Moonbeam et Val Rita-Harty sont plus près de Kapuskasing, donc il serait juste de les placer dans cette catégorie. Le comité de Politiques désire que le personnel municipal envoie une lettre pour considérer un réarrangement des groupes », indique le conseiller Joël Lauzon.

Les élus ont donc demandé au personnel municipal d'écrire une lettre au groupe de travail se penchant sur la fusion des conseils de santé pour réclamer que la composition des conseils de santé soit réexaminée afin de réaffecter certaines municipalités de la catégorie « Rural North » aux catégories « Kapuskasing » ou « Smooth Rock Falls », qui sont plus proches géographiquement. Le modèle proposé par l'agence porterait le nom de Northeastern

Public Health. Elle comptera un total combiné de 38 municipalités, regroupées sous 13 nominations municipales. Le groupe de travail sur la fusion du conseil de santé étudiera la possibilité d'élaborer des politiques et des recommandations pour aider les municipalités à mettre en place des processus visant à garantir que chaque municipalité de chaque groupe ait un représentant au conseil de santé.

Selon la nouvelle composition du conseil de santé, la Ville de Hearst appartient à la catégorie « Rural North », avec Mattice-Val Côté, Moonbeam, Val Rita-Harty, Opatatika, Fauquier-Strickland et Hornepayne.

Le groupe de travail sur la fusion des conseils de santé a été formé pour soutenir la création du modèle de gouvernance de la nouvelle entité et est composé d'un nombre égal de membres des conseils de santé des deux unités

de santé.

Dans la lettre envoyée à la Municipalité, les docteurs Lianne Catton et Glenn Corneil expliquent le rôle du groupe de travail. « Il est composé d'un nombre égal de membres des conseils de santé des deux unités sanitaires. Les membres du groupe s'engagent à prendre des décisions dans l'intérêt primordial du renforcement des programmes et des services de santé publique pour la nouvelle région du Nord-Est. Ils sont chargés de formuler des recommandations sur des points tels que le cadre transitoire, la structure, la composition, les politiques et les règlements qui régiront le nouveau conseil de santé.

Ces recommandations créeront le cadre de fonctionnement du nouveau conseil qui assumera ses responsabilités à la date fixée par la législation provinciale, à savoir le 1^{er} janvier 2025. »

Grève à la LCBO : retour du syndicat à la table de négociations

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

Le Syndicat des employés du secteur public de l'Ontario (SEFPO) a signalé, mardi soir, son intention de reprendre les négociations avec la Régie des alcools (LCBO), mercredi matin.

Près de deux semaines se sont écoulées depuis que les employés de la LCBO ont démarré leur grève générale, forçant la fermeture de plus de 650 succursales de la société d'État.

« Nous serons de retour à la table de négociations demain », a écrit le syndicat dans une déclaration envoyée aux médias, mardi soir.

« Nous démontrons aujourd'hui de bonne foi qu'un accord équitable peut enfin être conclu. Ce que nous proposons, ce sont des idées qui sont bonnes pour les travailleurs et bonnes pour l'Ontario », a déclaré la présidente de l'équipe de négociation, Colleen MacLeod.

Le SEFPO soutient que ses membres maintiendront les lignes de piquetage, d'ici là.

« Comme elle l'a fait depuis le

début, notre équipe de négociation, au nom de tous les travailleurs de la LCBO, négociera pour protéger les bons emplois et les revenus publics – nos principales revendications », a indiqué le SEFPO.

Le syndicat a aussi fait savoir qu'il était « prêt à présenter un plan à la LCBO ».

« Lorsque l'équipe présentera son plan, nous verrons si la direction de la LCBO travaille réellement à la réalisation de ces intérêts communs pour les travailleurs et tous les Ontariens », a insisté le SEFPO. Le ministère des Finances a indiqué, dans une déclaration envoyée aux médias, être « content que le SEFPO soit retourné à la table ».

« Nous espérons qu'ils sont prêts à parler des questions qui comptent pour les travailleurs, comme les salaires, la sécurité d'emploi et les avantages sociaux. Ce qui n'est pas sur la table, c'est l'endroit où les gens peuvent acheter des boissons prêtes à boire. Notre gouvernement

a le mandat clair de tenir sa promesse d'offrir choix et commodité aux consommateurs, et nous allons de l'avant à toute vapeur », a écrit le ministère.

La vente des cocktails en canette fait l'objet de tensions entre l'employeur et le syndicat depuis le début des négociations.

En fin de journée mardi, le SEFPO a affirmé que « la journée de négociation a été bien remplie », mais qu'il prévoit « que les négociations se poursuivront plus tard dans la soirée ».

Le syndicat prévoyait pouvoir tenir un point de presse en après-midi ou en soirée, mais un peu après 17 h, ce n'était plus le cas.

« Nous continuerons à vous tenir au courant », a fait savoir le SEFPO.

La LCBO a lancé une campagne publicitaire (exclusivement en anglais), mardi, pour dire aux Ontariens que cette grève n'était pas nécessaire et qu'elle avait travaillé fort pour l'éviter.

En mai dernier, Doug Ford a annoncé qu'il verserait 225 millions de dollars à The Beer Store pour accélérer de son plan de libéralisation des ventes d'alcool, initialement prévue pour le 31 décembre 2025. Six semaines plus tard, les employés de la LCBO annonçaient le débrayage.

Les changements annoncés par le premier ministre ontarien verraient la bière, le vin et les boissons prêtes à boire vendus dans 8500 épicerie, dépanneurs et magasins à grande surface d'ici le 31 octobre.

Les quelque 10 000 syndiqués de la LCBO, qui jouit actuellement d'un monopole sur la vente de boissons prêtes à boire, sont inquiets que le plan du gouvernement Ford engendre des pertes d'emplois, notamment.

Dès jeudi, les 450 épicerie qui avaient déjà la permission de vendre de la bière et du vin pourront commencer à vendre aussi des cocktails en canette.

exp
REALTY
BROKERAGE

REAL ESTATE HUB

613-707-5146
expRealEstateHUB.com



DES GENS DE CHEZ VOUS
POUR VOS BESOINS
IMMOBILIERS
À OTTAWA.



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire



Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur
Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Des grains de sable dans les rouages du patriarcat

Ah, l'été! Le soleil, la plage, les vacances... et, bien sûr, les injonctions infernales sur le « summer body ». Chaque année, c'est la même rengaine : il faut sculpter, bronzer, épiler. Pourtant, derrière ce concept se cache une pression sociale énorme et souvent toxique pour les femmes.

Vous avez probablement croisé les expressions « summer body », « objectif bikini » ou « body goal » sur les réseaux sociaux ou dans vos magazines préférés à l'approche de l'été. Même si la société évolue, les injonctions persistent.

En 2015, une campagne publicitaire dans le métro londonien demandait : « Are you beach body ready? ». Bien entendu, il n'était pas question de posséder un maillot de bain, ce que l'on pourrait penser la seule condition plus ou moins nécessaire pour se rendre à la plage, mais bien d'être suffisamment sveltes.

Quand on parle de « summer body », il est évident que l'on parle de minceur. La grossophobie est omniprésente. Les personnes en surpoids se retrouvent stigmatisées, renvoyées à l'idée qu'elles manquent de volonté.

Mais ce n'est pas tout. Les normes estivales excluent aussi les personnes âgées et celles en situation de handicap, dont les corps sont considérés comme indésirables – tare ultime dans une société obsédée par la jeunesse et la performance.

Cette exclusion souligne l'âgisme et le capacitisme, des formes de discrimination qui jugent les individus uniquement sur leur apparence et leur conformité à des standards irréalistes.

En conséquence, ces personnes sont souvent marginalisées et invisibilisées, ce qui renforce leur sentiment d'inadéquation et de rejet dans des espaces censés être inclusifs et accessibles à tous et toutes.

Patriarcat et capitalisme

Les injonctions sur le « summer body » s'inscrivent dans une volonté plus large du patriarcat de maintenir les femmes dans une position d'objet. En imposant des standards de beauté inatteignables et en critiquant constamment leur apparence, la société perpétue un contrôle sur ces dernières.

Les normes esthétiques servent à détourner l'attention des femmes de leurs ambitions personnelles et professionnelles, les maintenant focalisées sur leur apparence physique. La société préfère les femmes préoccupées par leur poids plutôt que par leurs droits.

Mais il y a une autre force à l'œuvre : le capitalisme. Ce système économique encourage constamment à consommer plus, en exploitant nos insécurités. Les industries de la mode, des cosmétiques et de la nutrition prospèrent en vendant des produits et des régimes censés nous aider à atteindre ce

« summer body » idéalisé.

L'objectif? Nous faire dépenser toujours plus, tout en maintenant une pression constante pour améliorer notre apparence. Cette pression de la consommation perpétue ainsi le cycle de l'insatisfaction et de l'achat compulsif.

Paradoxalement, les femmes ne sont pas seulement jugées pour montrer leur corps, mais aussi pour se couvrir. Les critiques s'abattent sur celles qui choisissent de porter des vêtements couvrants à la plage, souvent perçues comme déviant des normes de liberté corporelle attendue en été.

Une amie qui préfère porter des tenues modestes pour des raisons personnelles a souvent fait face à des remarques désobligeantes. Elle m'a dit un jour : « Je ne suis jamais assez. Si je montre trop, je suis jugée. Si je ne montre pas assez, je suis aussi jugée. »

Une plage pour tout le monde

Le « summer body » est une construction sociale oppressive. Plutôt que de céder à cette tyrannie, acceptons la diversité des corps et rejetons les normes imposées. La plage est là pour tout le monde, que l'on porte des tailles petites ou X, que l'on ait des vergetures, de la cellulite, un fauteuil roulant ou des cicatrices.

Cet été, au lieu de préparer nos corps pour la plage, préparons nos cerveaux et nos cœurs pour la révolte, l'amour et la bienveillance. Et mettons quelques grains de sable dans les rouages du patriarcat!

Julie Gillet,

chroniqueuse – Francopresse

En France, les semaines se suivent...



Signature of the cartoonist.

Hearst en bref : Pro Shop Lumberjacks, entente AMO, camion HPD, FoodCycler

Par Renée-Pier Fontaine

Après la fermeture de l'appel d'offres, le comité de l'équipe junior des Lumberjacks de Hearst a demandé la possibilité de se servir du local pour effectuer sa vente de marchandises lors des matchs locaux de l'équipe, et potentiellement offrir un service d'affilage de patins au public. Les Lumberjacks avaient loué l'espace l'an dernier, de décembre 2023 à mai 2024, à un taux de 125 \$/mois.

Une nouvelle entente de location fut préparée pour une période de 34 mois, soit du 1er août 2024 jusqu'à la fin de la saison 2026-2027 de l'équipe. Le taux de

location fut fixé à 130 \$/mois pour la première année, suivi d'une augmentation annuelle basée sur l'indice des prix à la consommation. Il est entendu qu'aucune vente de nourriture ou de breuvages ne sera permise.

Entente avec AMO

Le conseil a approuvé la signature d'une entente de 10 ans avec l'Association des municipalités de l'Ontario. L'entente décrit les modalités de transfert et d'utilisation du Fonds canadien de développement communautaire (FCDC), qui soutient les projets d'infrastructures municipales.

L'entente est en vigueur du 1er avril 2024 au 31 mars 2034, à moins qu'elle ne soit prolongée ou qu'il y soit mis fin par les parties concernées. Elle peut également être modifiée par un accord écrit entre l'AMO et la Ville, ou peut être annulée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de deux ans.

Ce document remplace l'accord précédent concernant le transfert des recettes de la taxe fédérale sur l'essence. Il énumère 18 catégories d'investissement éligibles pour les fonds, notamment l'eau potable, les eaux usées, les routes et ponts locaux, les aéroports régionaux et locaux, ainsi que les infrastructures sportives.

L'accord exige qu'un rapport annuel soit fourni à l'AMO avant le 30 avril, détaillant les finances, l'état du projet et les résultats. En outre, la ville doit placer un panneau de reconnaissance fédérale sur chaque site de projet éligible, ainsi que collaborer avec l'AMO et le Canada aux efforts de communication conjoints.

Selon le site web de l'AMO, la répartition annuelle estimée des allocations pour la Ville de Hearst serait de 304 448 \$ cette année; l'an prochain et en 2026 ce sera 314 008 \$; et 326 569 \$ pour 2027-2028. Le total des allocations serait donc de 1 585 602 \$.

Achat d'un nouveau camion pour Hearst Power Distribution

Le 27 juin 2024, le conseil d'administration de la compagnie de distribution d'électricité de Hearst a approuvé le remplacement du vieux camion Digger Derrick 2000 par un nouveau modèle 2024.

Le coût combiné du châssis d'Expert Garage ainsi que l'installation de la flèche et de la carrosserie de Wajax s'élève à 510 475 \$. Le délai de livraison estimé est de 18 à 24 mois; le camion est donc attendu en 2026.

L'impact financier de l'achat du nouveau camion Digger Derrick devrait être minime. Hearst Power Distribution terminera le prêt pour le camion précédent en 2025, ce qui coïncidera avec le début du prêt pour le nouveau camion.

FOODCYCLER

Le conseil a demandé au personnel municipal d'évaluer l'intérêt des résidents pour un deuxième volet du programme de gestion des déchets alimentaires en fin d'année 2024. Si la réponse est positive, il faudra inclure la dépense pour l'achat et la

distribution de nouveaux appareils FoodCycler au budget 2025.

Au total, la Municipalité a déboursé 10 100 \$ envers le projet, ce montant inclut les frais d'expédition.

Lors de la réunion du conseil du 22 mai dernier, la coordinatrice du programme municipal Food Cycle Science a présenté les résultats du sondage lié au programme pilote de 12 semaines visant à calculer le détournement total des déchets.

Selon le rapport fourni, les participants ont utilisé leur appareil en moyenne trois fois par semaine, représentant l'équivalent d'environ 208 kg/année par domicile de matières organiques déviées du dépotoir. Le programme a permis de détourner 27,1 tonnes métriques d'équivalents en CO2 par an, l'équivalent du carbone séquestré de 31,6 acres de forêt chaque année.

Les résultats du sondage sont révélateurs, avec un taux de satisfaction de 4,4/5 et 98 % des participants déclarant qu'ils continueront à utiliser leur appareil après la période du programme pilote. De plus, la majorité des participants recommanderaient l'appareil et sont d'avis que leurs amis et leurs voisins participeraient si la Municipalité offrait des appareils FoodCycler gratuits ou à faible coût dans le cadre d'un programme de détournement de déchets alimentaires.

Toutefois, ce que le sondage n'indique pas est la difficulté qu'a eue la Municipalité à vendre les appareils restants, après la vente précipitée des 60 premières unités lors du lancement. Le dernier appareil fut vendu le 5 mars 2024, environ 6 mois après le début des ventes. De plus, seulement 50 % des participants ont complété le sondage. La lenteur des ventes est possiblement attribuée au coût des unités (172,30 \$ + taxes pour le FC30 et 322,30 \$ + taxes pour le ECO-5), malgré les rabais importants (350 \$ et 500 \$ respectivement).

Il est à noter que le projet a nécessité plusieurs heures de travail de la part du personnel de divers départements municipaux.

PPO en bref : facultés affaiblies

Par Renée-Pier Fontaine

Deux enquêtes distinctes menées au début de l'année ont abouti à des inculpations pour conduite en état d'ébriété. Les résultats des tests sanguins ont permis aux policiers d'accuser les deux conductrices.

Le premier incident s'est déroulé en début de soirée le 30 janvier dernier. La Police provinciale de l'Ontario (PPO) de la Baie James s'est rendue sur les lieux d'une collision entre un véhicule et un orignal, sur la route 11 à Fauquier-Strickland.

La conductrice impliquée a été transportée par ambulance à l'hôpital pour des blessures ne mettant pas sa vie en danger. Après enquête, les agents ont déterminé que la conductrice avait consommé une substance intoxicante. Les agents se sont rendus à l'hôpital et un échantillon de sang a été prélevé sur elle puis envoyé pour analyse.

Le 16 juin 2024, à la suite de l'enquête, une femme de 31 ans, de Bécancour au Québec, a été accusée de conduite avec facultés affaiblies par la drogue perçue dans le sang, conduite d'un véhicule avec du cannabis à portée de main, conduite d'un véhicule à moteur sans permis et conduite d'un véhicule à moteur sans plaques d'immatriculation.

L'accusée a comparu devant la Cour de justice de l'Ontario le 15 juillet dernier à Kapuskasing.

Le deuxième incident est survenu en début de soirée le 26 avril. La PPO s'est rendue sur le chemin Government à Kapuskasing après que quelqu'un eut signalé la présence d'une personne inconsciente sur le siège du conducteur d'une camionnette en mouvement.

Lorsque les policiers sont arrivés

sur les lieux, ils ont constaté que le véhicule avait été immobilisé par le parechoc d'un autre véhicule. La conductrice impliquée a été transportée par ambulance à l'hôpital, où les agents se sont rendus et ont déterminé que la conductrice avait consommé une substance intoxicante. Un échantillon de son sang a été prélevé et envoyé pour analyse.

Le 7 juillet 2024, à la suite de l'enquête, une femme de 34 ans de Kapuskasing a été accusée de conduite avec facultés affaiblies par la drogue et de conduite dangereuse. L'accusée doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 9 septembre 2024 à Kapuskasing.

Conduite dangereuse près de Hearst

Le 12 juillet 2024, peu après 15 h, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James a répondu à un appel signalant un conducteur agressif à bord d'un véhicule utilitaire sur la route 11, dans le canton de Gill, à l'ouest de Hearst. On a signalé que le véhicule à moteur dépassait dans des virages sans visibilité, ce qui en a amené plusieurs à s'engager sur l'accotement. De plus, le véhicule a heurté un véhicule de tourisme en revenant sur la voie est, endommageant le rétroviseur du conducteur.

Les policiers ont localisé et arrêté le véhicule en question sur la rue Front à Hearst. Les conclusions de l'enquête ont mené à l'arrestation d'un homme de 55 ans d'Edmonton en Alberta. Il a été accusé de conduite dangereuse d'un véhicule à moteur.

L'individu a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 4 septembre 2024 à Hearst.

Vous avez des informations à nous faire parvenir ?
Contactez-nous à
info@hearstmedias.ca

Travailleurs étrangers temporaires : les besoins ont changé

Par Marianne Dépelteau – Francopresse

« Il n'y a plus de pénurie de main-d'œuvre », confirme un économiste de la Banque Nationale, qui espère le retour à un resserrement de l'immigration temporaire. Pour répondre à la nouvelle réalité de l'économie canadienne, le gouvernement ajuste le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Le chef économiste adjoint à la Banque Nationale, Matthieu Arseneau, confirme que le manque d'employés pour certains secteurs de l'économie n'est plus une inquiétude.

« C'est une histoire du passé. Là, avec le taux de chômage à 6,4 %, on est peut-être désormais à un taux de chômage au-dessus d'une situation normale. »

Il fait référence aux nouveaux chiffres de Statistique Canada, publiés le 5 juillet, sur le taux de chômage en juin 2024 qui a augmenté de 1,3 point de pourcentage depuis avril 2023.

Depuis la pandémie de COVID-19, les besoins en main-d'œuvre ne sont plus les mêmes, dit l'économiste. Et en conséquence, la nécessité de recruter des travailleurs étrangers temporaires (TET) a diminué.

Pour évaluer la situation de la main-d'œuvre, la Banque Nationale regarde plusieurs critères, tels que le taux de chômage, l'évolution des salaires et les taux de postes vacants.

Le directeur adjoint du Centre de l'information sur le marché du travail de Statistique Canada, André Bernard, explique qu'il n'existe pas de définition claire de « pénurie de main-d'œuvre » à Statistique Canada, mais que « le marché du travail a ralenti au cours des derniers mois, depuis environ un an ».

Dans une réponse par courriel,



Les besoins en main-d'œuvre n'étant plus les mêmes que pendant la pandémie, le gouvernement resserre l'immigration temporaire.
Photo : Victor Freitas – Pexels

Emploi et développement social Canada (EDSC) confirme que le nombre de postes vacants avoisinait les 600 000 en avril 2024, une diminution importante comparativement à environ 1 million en avril 2022.

Le gouvernement s'ajuste

Le Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) a pour but de combler les besoins en main-d'œuvre. Quand un employeur ne peut pas trouver d'employés au Canada, il peut faire appel à ce programme pour recruter à l'étranger.

Comme annoncé en mars 2024 par voie de communiqué, le PTET a été ajusté en fonction des plus récents besoins du marché du travail. Par exemple, depuis le 1^{er} mai :

- les nouvelles évaluations d'impact sur le marché du travail (EIMT) sont valides pour une durée de six mois, contrairement à 12 comme avant ;
- le pourcentage plafond de la main-d'œuvre provenant du volet des bas salaires du PTET, pour tous les employeurs ciblés par le Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du PTET, passe

de 30 % à 20 %, sauf dans les secteurs de la construction et de la santé ;

• les employeurs doivent étudier toutes les options avant de faire une EIMT, y compris le recrutement auprès des demandeurs d'asile détenant un permis de travail valide au Canada.

« Nous avons annoncé notre intention de diminuer l'embauche de travailleurs étrangers temporaires au Canada et d'encourager les employeurs à trouver les talents dont ils ont besoin ici, dans notre pays », a déclaré le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Randy Boissonnault, dans le communiqué.

« Les mesures limitées dans le temps qui ont été prises en 2022 étaient nécessaires étant donné que notre marché du travail était dans une situation sans précédent, mais, à présent, les temps ont changé et nous devons veiller à ce que notre Programme des travailleurs étrangers reflète nos besoins actuels. »

En d'autres mots, le gouvernement encourage les employeurs à recruter parmi les travailleurs qui se trouvent déjà sur le sol canadien.

Revenir à un certain contrôle

Selon Matthieu Arseneau, la réflexion sur le modèle d'immigration actuel ne doit pas s'arrêter là. « Je pense que la politique d'immigration axée sur les résidents permanents, avant 2019, a montré son succès. Avec une intégration des gens basés sur leurs qualifications, dans l'intérêt qu'ils s'intègrent plus rapidement dans le marché

du travail, ça a fonctionné. On voyait que ça se passait très bien. »

« C'est plus par la suite que les choses se sont complexifiées, notamment via ces programmes-là, qui étaient plus marginaux avant 2019. On n'en parlait pas vraiment de la portion non permanente, poursuit-il. Je pense qu'il faut quand même revenir à quelque chose qui a un certain contrôle et que ça soit marginalement utilisé pour des pénuries de main-d'œuvre très ciblées. »

Rappelant la position pro-immigration de la Banque Nationale, il avise que dans un contexte de crise du logement et avec un marché du travail « qui se détériore », ce n'est pas le meilleur moment pour faire venir des gens. « C'est ne pas leur servir du tout, dit-il. Plusieurs sont très désillusionnés et [partent], dans un tel contexte. »

L'économiste fait remarquer que même pour les nouveaux arrivants, le marché du travail est serré. En juin, dit-il, le taux de chômage pour cette population s'élevait à 12,7 %.

Une approche sectorielle

Matthieu Arseneau confirme que, dans un contexte de forte augmentation de la population et de faible création d'emploi, plusieurs entreprises sont en gel d'embauche. Certains secteurs, comme ceux de la santé et de l'éducation, ont des besoins plus graves.

« Le nombre de postes vacants a suivi une tendance à la baisse, mais il y en a toujours [environ] 650 000 au Canada, chiffre André Bernard. On a, par exemple, 94 000 postes vacants dans le secteur de la santé, 186 000 dans le secteur de la vente et des services et aussi 130 000 dans les métiers, transports, machinerie et domaines apparentés. »

Il y a encore des besoins dans tous les secteurs, explique-t-il. Mais ils ont aussi tous connu une baisse du nombre de postes vacants. Tous sauf un : celui de la santé.

Selon Matthieu Arseneau, le Canada aurait intérêt à adopter une « approche sectorielle », tout en conservant une vision globale de l'immigration.



AULAC
CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures




POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com



 Aulac Construction Inc.

RADIO BINGO
SAMEDI À 11 h

CINN911.com



Cocktails en canette à l'épicerie : Doug Ford devance encore son plan

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

En pleine grève de la LCBO, le gouvernement Ford annonce à nouveau un devancement de son plan de démocratisation de la vente d'alcool en Ontario. Les épiciers pourront commander des boissons prêtes à boire et de grands formats d'emballage de bière dès jeudi, et les vendre au public dès leur réception.

Les Ontariens pourront se procurer des breuvages comme les White Claw, NUTRL, Cottage Springs et compagnie à l'épicerie dès jeudi, soit deux semaines plus tôt que prévu.

« Ce nouvel échéancier accélère la première étape du plan du gouvernement d'étendre la vente d'alcool aux épicerie, dépanneurs

et grandes surfaces en permettant aux 450 épicerie qui sont actuellement titulaires d'un permis de vente de bière, de cidre ou de vin de vendre ces produits dès réception plutôt que le 1^{er} août », a écrit le gouvernement dans une déclaration, lundi.

Selon le plan du gouvernement ontarien, les dépanneurs seront aussi autorisés à vendre de la bière, du vin et des cocktails en canettes à partir du 5 septembre. Éventuellement, l'ouverture du marché devrait permettre la vente de ces produits dans jusqu'à environ 8500 nouveaux magasins, selon la province.

Grève à la LCBO

Cette nouvelle mesure survient alors

que quelque 10 000 travailleurs de la Régie des alcools (LCBO) sont en grève depuis le 5 juillet.

Plus de 650 succursales de la société d'État sont fermées depuis le début du débrayage.

Les boissons prêtes à boire sont un principal point de contention entre l'employeur et le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).

Le syndicat craint de nombreuses pertes d'emplois si la province va de l'avant avec son plan de permettre la vente de ces cocktails en canettes dans les dépanneurs et les épicerie, mais le gouvernement Ford n'a démontré aucune intention de revenir sur sa décision.

La LCBO prévoyait ouvrir un

nombre limité de magasins durant les weekends à partir de vendredi, mais l'employeur a annoncé dimanche qu'il annulait ce projet, invoquant la nécessité de mieux servir les bars et les restaurants.

Depuis le début de la grève, les progressistes-conservateurs ont présenté la situation comme « une occasion » pour les Ontariens de découvrir les produits locaux; la semaine dernière, le gouvernement a déployé une carte interactive permettant aux consommateurs d'identifier les différents points de vente à travers la province.

Grève à la LCBO : les libéraux ontariens demandent la démission d'un haut placé

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

La cheffe du Parti libéral de l'Ontario Bonnie Crombie demande la démission du président du conseil d'administration de la Régie des alcools (LCBO), Carmine Nigro, l'accusant d'être plus concentré « à faire avancer l'agenda politique de Doug Ford » que de travailler dans l'intérêt des Ontariens.

Les employés de la LCBO sont en grève – la première de l'histoire de la société d'État – depuis le 5 juillet dernier.

Le plan du gouvernement Ford, soit d'accélérer la libéralisation de la vente d'alcool en Ontario, inquiète le syndicat qui représente les quelque 10 000 employés de la LCBO en débrayage.

L'employeur, qui estime avoir fait « une offre très équitable », dit avoir les mains liées en ce qui concerne

les questions de politiques publiques imposées par le gouvernement Ford. La cheffe libérale Bonnie Crombie estime qu'il est « devenu clair que le conseil d'administration de la LCBO ne travaille plus dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario et se concentre plutôt sur l'avancement de l'agenda politique personnel de Doug Ford ».

Dans un communiqué envoyé vendredi, Bonnie Crombie accuse le premier ministre d'avoir composé le conseil d'administration de la LCBO de conservateurs et d'amis proches.

Le président du conseil d'administration, Carmine Nigro, « est un ami personnel proche de Doug Ford », dit-elle.

Le premier ministre a reconduit M. Nigro à titre de président du

conseil d'administration de la LCBO en 2022, pour un second mandat de trois ans.

« Il a fait don de dizaines de milliers de dollars aux conservateurs et était auparavant vice-président du Parti progressiste-conservateur. Pour aggraver les choses, sa société, CRAFT Developments, est un partenaire fréquent de Loblaws et de Walmart », affirme Bonnie Crombie.

La cheffe libérale note que les magasins à grande surface « risquent de gagner beaucoup d'argent » lorsqu'ils auront la permission de vendre l'alcool dans leurs succursales, soit à compter du 5 septembre, selon le plan de la province.

Bonnie Crombie « défend un statu quo qui favorise les intérêts des grandes entreprises par rapport

aux propriétaires de petites entreprises », s'est défendu le bureau de Doug Ford, via une porte-parole, Grace Lee, dans une déclaration envoyée au *Droit* en réponse à la cheffe libérale.

« Nous avons été élus deux fois sur la promesse d'offrir aux gens plus de choix et de commodité », soutient le bureau de M. Ford, qui ajoute que Bonnie Crombie « veut augmenter les taxes et les frais sur la bière et le vin, obligeant les gens ordinaires à payer encore plus ».

Le Parti libéral de l'Ontario s'est défendu en disant que le bureau de M. Ford « invente des histoires », et que Bonnie Crombie « n'est pas opposée à la bière et au vin dans les dépanneurs et n'augmentera pas non plus les taxes sur l'alcool ».

Précipitations, inondations et pannes d'électricité majeures à Toronto

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

La pluie battante a fait tomber avec elle un lot de problèmes sur la ville-reine, mardi, au cours de la journée.

Les autorités torontoises étaient en pleine gestion de crise, car les fortes précipitations qui se sont abattues sur la Ville de Toronto ont causé des inondations sur de nombreuses artères ainsi que des pannes de courant.

Remplies d'eau, des sections de l'une des principales autoroutes, la Don Valley Parkway, et les voies sous de nombreux ponts et viaducs de la métropole canadienne sont devenus impraticables.

La gare Union, en plein centre de la ville, a aussi été affectée par les pluies torrentielles.

De similaires précipitations torrentielles étaient attendues pour la région d'Ottawa-Gatineau, en fin d'après-midi mardi, mais la région a finalement été épargnée.

165 000 abonnés sans électricité

Les pannes d'électricité ont forcé la suspension du service de métro entre les stations St. George et King.

Selon Toronto Hydro, quelque 165 000 abonnés ont été privés d'électricité à Toronto.

La Commission de transport de Toronto (CTT) a aussi indiqué que des circuits d'autobus étaient touchés par des détours importants. Elran Granek, un résident du quartier Liberty Village, habite

dans une tour à condos. Sa terrasse, au 29^e étage, a été inondée d'eau. « Je n'en reviens pas que même à cette hauteur, on puisse être affecté par cet incident », a-t-il lancé.

Kirsten Dick, qui réside dans l'immeuble voisin, a dû descendre 20 étages à pied avec ses bouledogues français, Miley et Kobe. « C'était vraiment lourd, mais mon immeuble était en panne d'électricité, les ascenseurs étaient hors d'état, et mes chiens ont du mal à se déplacer dans les cages d'escaliers », a-t-elle soutenu.

Bouchons de circulation

Kayla Tan, une résidente d'un quartier de l'ouest du centre-ville de Toronto, affirme avoir dû rouler

à travers « un lac » pour retourner chez elle, en début d'après-midi.

Un peu plus tard, elle a dû descendre du Uber qu'elle avait commandé, puisque « marcher était devenu la seule solution ».

Dans certaines rues, les chauffeurs d'autobus, coincés dans d'intenses bouchons de circulation, sont sortis de leur véhicule.

L'un d'entre eux a indiqué au *Droit* qu'il était pris dans la rue East Liberty depuis plus de 45 minutes, lorsqu'interpellé vers 13h30.

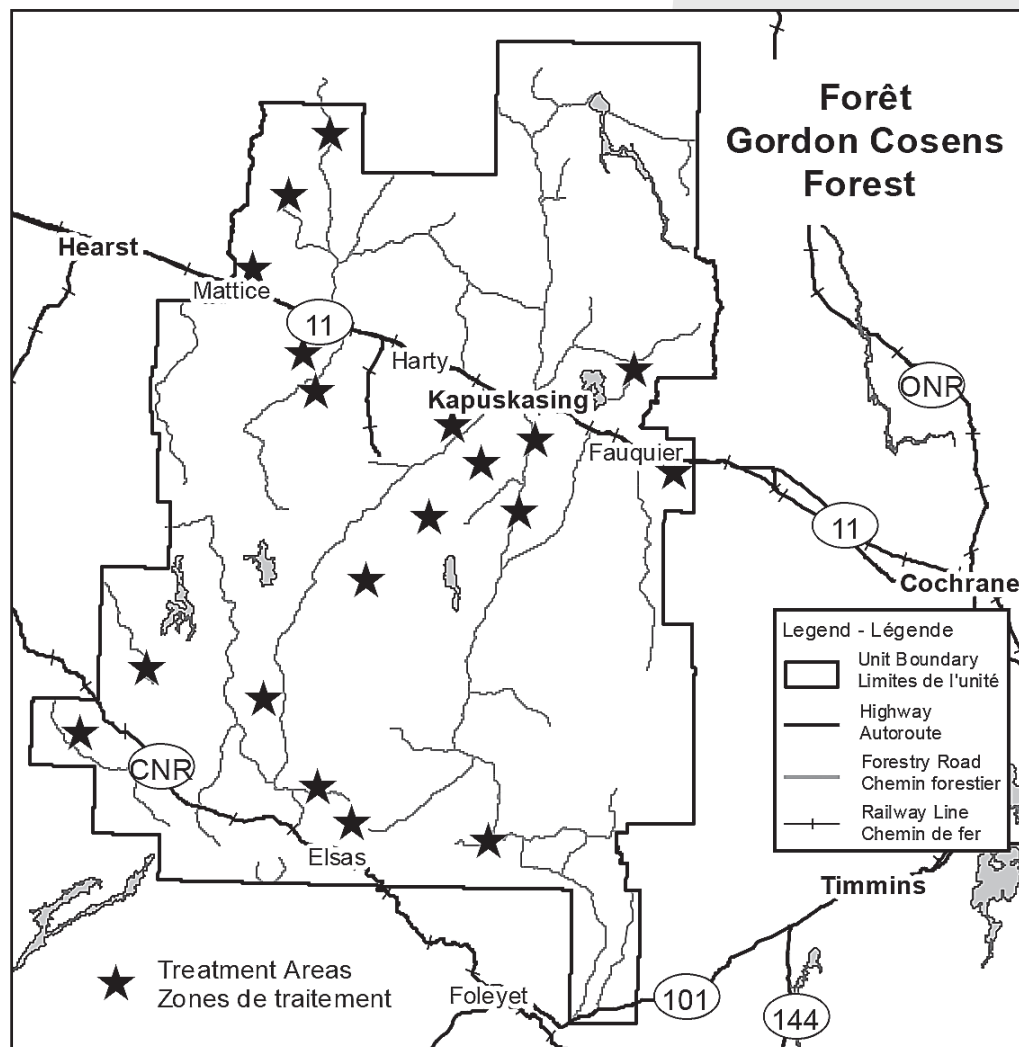
(suite à la page 8)

Le Nord :
c'est votre journal !
705 372-1011

INSPECTION

Inspection du projet d'épandage aérien d'herbicide pour la forêt Gordon Cosens

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets d'épandage aérien d'herbicide pour la saison 2024. Dans le cadre des efforts continus de régénération et de protection des forêts de l'Ontario, certains peuplements de la **forêt Gordon Cosens** (voir la carte) seront arrosés d'un herbicide pour contrôler les espèces végétales concurrentes. L'épandage aérien commencera à partir ou autour du **25 juillet 2024**.



La description et le plan du projet d'épandage aérien d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection publique en communiquant avec le bureau de Produits forestiers GreenFirst pendant les heures normales d'ouverture et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> à compter du **1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025**, à l'expiration du calendrier de travail annuel.

Les personnes, les organismes et les communautés des Premières Nations et des Métis intéressés et concernés peuvent demander à rencontrer le personnel du MRN à distance pour discuter des projets d'épandage aérien d'herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Joshua Breau, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
122 Ch. Gouvernement Ouest
Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-3824
courriel : joshua.breau@ontario.ca

Information in English: Joshua Breau at 705-960-3824

Mark Hall
Produits forestiers GreenFirst
1 Ch. Gouvernement
Kapuskasing (Ontario) P5N 2Y2
tél. : 705 337-9412
courriel : mark.hall@greenfirst.ca

Précipitations, inondations et pannes d'électricité majeures à Toronto (suite de la page 7)

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Environnement Canada avait émis des avertissements de pluie abondante mardi pour le Grand Toronto et une bonne partie du sud de l'Ontario, alors qu'un système de fortes pluies et d'orages se déplaçait dans la région.

Les météorologistes prévenaient qu'il pourrait y avoir des précipitations allant jusqu'à 125 millimètres dans certaines parties du Grand Toronto, mardi.

L'Office de protection de la nature de Toronto et de la région avait émis un avertissement d'inondation et affirmait que les rivages, les rivières et les ruisseaux du Grand Toronto devraient être considérés comme dangereux.

Dans la région de Peel, en banlieue ouest de Toronto, la police a affirmé avoir reçu des signalements de plaques d'égout qui se seraient soulevées en raison du volume de pluie.

— Avec La Presse Canadienne

La dystrophie musculaire : quand la tête dit oui et les muscles disent non...

Nous donnons de l'espoir et du soutien aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires.



Faites un don à www.muscle.ca

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

Ontario

Ontario : les universités francophones à la croisée des chemins

Par Camille Langlade – Francopresse

Changements de rectorat, partenariats inédits, défis financiers : les universités francophones de l'Ontario ont occupé les manchettes ces derniers mois. Pour éviter une future tempête, l'idée d'un réseau intégré reste attirante, mais les établissements ne veulent pas y perdre le « par et pour ».

Le 14 mars dernier, l'Université de Sudbury et l'Université d'Ottawa annonçaient la signature d'un protocole d'entente pour offrir de nouveaux programmes en français dans le Nord-Est de l'Ontario, dès septembre 2025.

Le 18 mars, l'Université de Hearst nommait Aurélie Lacassagne comme rectrice pour succéder à Luc Bussièrès.

Le 2 mai, on apprenait la démission surprise du recteur de l'Université de l'Ontario français, Pierre Ouellette, remplacé au pied levé par Normand Labrie. Soit un quatrième changement de rectorat



Les établissements francophones postsecondaires de l'Ontario sont confrontés à de nombreux défis, notamment financiers.

Photos : Montage Francopresse

-en cinq ans pour l'établissement basé à Toronto.

C'est dans ce courant de changements que la nouvelle rectrice de l'Université de Hearst – officiellement en poste depuis le 1^{er} juillet – s'apprête à naviguer. Une navigation qui, d'après elle, requiert coopération et collaboration.

« Mais en même temps, dans un contexte où il n'y a pas plus d'argent, il y a une forme de compétition aussi, il faut le dire », lance Aurélie Lacassagne, lucide. Mais la compétition peut être saine, « si chacun respecte ses partenaires ».

Un paysage bilingue

L'Ontario compte trois universités

de langue française : l'Université de Hearst, l'Université de Sudbury et l'Université de l'Ontario français située à Toronto.

Les autres établissements universitaires qui offrent des programmes et des cours en français dans la province sont bilingues, comme l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne à Sudbury, le Collège Glendon de l'Université York à Toronto et l'Université Saint-Paul fédérée avec l'Université d'Ottawa.

Une crise partie pour durer

« La crise dans le postsecondaire franco-ontarien dans laquelle on vit depuis 2021 n'est certainement pas terminée », assène Stéphanie Chouinard, professeure agrégée de science politique au Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario. « On demeure dans une situation précaire et, tant que le provincial ne décidera pas de faire les investissements dans le secteur postsecondaire francophone en particulier, c'est malheureusement une précarité qui va demeurer. »

En attendant, les partenariats entre établissements semblent avoir le vent en poupe.

Pour le recteur de l'Université de Sudbury, Serge Miville, l'entente entre son établissement et l'Université d'Ottawa offre « le meilleur des deux mondes ». « Toute la rapidité qu'on peut avoir comme Université de Sudbury et la sécurité qui vient avec le grade et l'infrastructure de l'Université d'Ottawa. »

L'historien se veut aussi pragmatique. « Il y a 85 % des étudiantes et étudiants franco-ontariens qui vont à l'Université d'Ottawa, dont plusieurs qui viennent du nord de l'Ontario. Ce qu'on est en train d'offrir c'est une option de proximité, une alternative à l'exode rural. »

Selon lui, l'entente entre l'Université de Sudbury et l'Université d'Ottawa ne remet pas en cause le par et pour, bien au contraire. « La façon que le partenariat est structuré et organisé, ça doit avoir nos programmes, nos cours, nos profs, nos crédits qui vont mener à nos diplômes. » **(suite à la page 10)**

Fabien Hébert est prêt pour un autre mandat

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Les prochaines élections pour la présidence de l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario se dérouleront le samedi 19 octobre 2024 à Ottawa, lors de l'assemblée générale annuelle. Le président actuel, Fabien Hébert, a annoncé qu'il souhaitait poursuivre les projets en cours et qu'il pose sa candidature pour un deuxième mandat.

Dans les deux dernières années, lui et son équipe ont travaillé avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement de la loi sur les langues officielles et en Ontario, le développement du règlement sur l'offre active dans la loi sur les services en français. « Il y a du travail qui est fait au niveau des cibles en immigration : dans la nouvelle loi sur les langues officielles le gouvernement s'est donné comme mandat de rétablir le poids démographique de la communauté francophone à son niveau de 1974. À l'époque, la proportion de francophones au Canada était de 6,5 % et c'est ce que l'on vise pour l'Ontario. Ce qui signifie que le nombre d'immigrants francophones va augmenter de façon considérable pour justement être capable d'atteindre ces cibles-là », explique-t-il.

M. Hébert travaille donc à l'élaboration et la mise en place de programmes pour s'assurer que la communauté soit prête à accueillir ces nouveaux immigrants. Les pourparlers sont entamés avec le

gouvernement provincial afin de trouver des méthodes pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones dans les communautés. « On parle aussi avec le gouvernement fédéral, avec Patrimoine Canada, pour augmenter le financement des organismes communautaires francophones, c'est un autre de nos grands défis. C'est un défi sur lequel je me penche depuis deux ans avec Patrimoine Canada. Nos organismes communautaires francophones sont sous-financés, on n'est pas capable de mettre en place des programmes et offrir des services avec le financement que l'on reçoit. En Ontario, ils reçoivent en moyenne 70 000 \$ et dans les autres provinces ils reçoivent en moyenne 120 000 \$ et plus. »

Le dossier sur lequel l'AFO s'acharne le plus est celui du postsecondaire, non seulement le dossier de l'Université de Sudbury, mais également le développement des capacités éducationnelles de la communauté francophone de l'Ontario. « C'est aussi en lien avec ce que je disais tantôt, les nouveaux arrivants francophones qui viennent s'établir ici auront besoin de places dans le système éducationnel pour leur famille. La pénurie d'enseignants ne se règlera pas demain matin, ça prend des mécanismes pour palier justement aux 3000 enseignants

qui manquent présentement dans le système d'éducation francophone. »

Pour Fabien Hébert, le plus grand défi demeure les interventions en santé en français : l'AFO veut s'assurer que les services en santé sont disponibles dans les communautés francophones. « La problématique en Ontario c'est que nous sommes toujours l'arrière-pensée ; on développe un système et ensuite on s'interroge sur comment il pourrait être adapté aux francophones au lieu d'avoir cette pensée-là pendant qu'on est en train de développer le système. Nous voulons qu'ils insèrent les francophones à l'intérieur du processus de planification du système. »

Cette annonce hâtive de sa candidature est pour confirmer ses intentions de poursuivre avec un deuxième mandat. Seuls les organismes inscrits à l'AFO ont droit de vote lors des élections pour la présidence.

NORTHLAND SEASONAL STORAGE - Ventes et locations

- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et répandeuses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Services de remorques à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR
Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :
705 335-0415

149 Route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0
705-332-1414
www.northlandstorage.ca

Ontario : les universités francophones à la croisée des chemins (suite)

Par Camille Langlade – Francopresse

Le danger de l'assimilation

Le par et pour constitue précisément la limite à ne pas franchir, surtout quand il est question de créer un réseau.

Dans un rapport commandé par le gouvernement ontarien, un comité de spécialistes recommande la constitution d'un réseau pour le postsecondaire francophone. La suggestion qu'il soit sous l'égide de l'Université d'Ottawa ne plaît cependant pas à tous.

« Ça pour nous, ce serait un recul, ce serait un danger parce qu'on viendrait toucher à l'autonomie des institutions et particulièrement celle des institutions francophones, qui sont plus petites », alerte le directeur général du Regroupement étudiant francontarien, François Hastir.



Lors des États généraux nationaux de 2021-2022 sur l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire, le comité directeur recommandait déjà la création d'un réseau, rappelle Aurélie Lacassagne. « Le gouvernement avait décidé de ne pas y aller avec ça et de créer l'UOF [Université de l'Ontario français] ». Photo de courtoisie

Un rapport controversé

En novembre 2023, le gouvernement de l'Ontario publiait un rapport



Selon sa rectrice, Aurélie Lacassagne, l'Université de Hearst est bien plus qu'une institution postsecondaire : c'est un moteur économique pour le Nord-Est de l'Ontario.

Photo : courtoisie de l'Université de Hearst

intitulé *Assurer la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario*.

Le document proposait trois options pour les établissements francophones : fédérer l'Université de l'Ontario français et l'Université de Hearst à l'Université d'Ottawa, les fédérer au Collège Boréal et au collège La Cité, ou mettre en place un réseau intégré ou un consortium qui favoriserait la collaboration entre tous les établissements d'enseignement postsecondaire francophones et bilingues et qui serait « logiquement » chapeauté par l'Université d'Ottawa.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AOF) avait alors réagi au rapport en insistant sur le caractère « non négociable » du « par et pour » dans la gouvernance du système postsecondaire francophone.

« Ça peut être une très bonne chose parce que ça répond aux besoins des étudiants, aux besoins du marché. À l'ère du cours de l'enseignement hybride, il y a des opportunités pour l'accès à l'éducation postsecondaire en français dans les régions plus rurales, plus éloignées. [...] Mais il faut pouvoir offrir une vie étudiante et sociale aussi en français [sinon] il y aura quand même de l'assimilation qui va [se] faire », nuance François Hastir.

Aurélie Lacassagne ne voit pas non plus d'un bon œil la recommandation

du comité : « Formaliser ça avec l'Université d'Ottawa qui chapeaute [l'entité], j'avoue ne pas bien comprendre pourquoi. Et qu'est-ce qui ferait que l'Université d'Ottawa, mise à part sa grosseur, [ait cette] légitimité? »

« Oui, il y a l'Ontario français, bien sûr, mais il y a des identités assez fortes et des réalités complètement différentes, observe-t-elle. Si on était chapeautés par un organisme qui ne connaît pas nos communautés, qui ne connaît pas nos réalités, ça pourrait être inquiétant. »

« C'est évident qu'on veut être des bons joueurs, qu'on veut être des partenaires. On veut juste s'assurer que, si on fait ça, ce n'est pas pour être avalés », insiste la nouvelle rectrice.

Un réseau oui,

mais pas n'importe lequel

« Le modèle de relation de réseau, peu importe comment on veut l'appeler, n'existe probablement pas encore. Il va falloir le créer. À quoi ressemblera-t-il? Je ne peux pas prédire, admet Serge Miville. Mais ça va nécessiter beaucoup de volonté institutionnelle pour s'y rendre. » Néanmoins, « il y a un éléphant dans la pièce, c'est l'Université d'Ottawa », lâche Stéphanie Chouinard. Une institution « énorme », au « pouvoir démesuré par rapport aux autres ».

« À l'intérieur de cette institution-là, il est possible de fonctionner un peu sous le mode du par et pour, mais ça demeure une bataille de tous les instants. Et, l'Université d'Ottawa ne prendra jamais des décisions que pour les francophones et ça, ça peut avoir des impacts démesurés, notamment en situation de contrainte budgétaire », craint-elle.

Cependant, l'Université de l'Ontario français, comme l'Université de

Sudbury, ne s'interdit pas de collaborer avec des institutions bilingues.

« Lorsqu'on développe des partenariats et des programmes, on doit passer par tous les processus de gouvernance internes [...] Mais ça n'empêche pas des universités bilingues [...] d'appuyer des projets qui aident au développement de leurs propres programmes en français et qui desservent des populations francophones », déclare Normand Labrie, recteur et vice-chancelier de l'Université de l'Ontario français.



« L'indépendance, c'est tout faire tout seul. L'autonomie, c'est la capacité d'exercer un pouvoir sur son avenir », statue Serge Miville. Photo de courtoisie

La crise, au-delà de l'Ontario

« On perd énormément d'élèves au système de langue anglaise, au système d'immersion [...] Ça crée un cycle vicieux », s'inquiète de son côté Serge Miville. « Ultime-ment [ça] va poser des enjeux d'ordre existentiel pour l'Ontario français et pour l'ensemble de la francophonie canadienne. Est-ce que l'indépendance vaut ça? », s'interroge-t-il.

« La question du financement dans le postsecondaire est beaucoup plus globale que seulement celle des institutions bilingues ou francophones », souligne Normand Labrie.

« On est à une croisée des chemins. C'est sûr qu'il y a des reconfigurations qui vont être faites ou en tout cas qui sont, je pense, souhaitées par tout le monde, mais le résultat attendu n'est peut-être pas le même pour tous », résume pour sa part Aurélie Lacassagne.

Et la nouvelle rectrice d'ajouter : « On voudrait un engagement fort et pérenne, de la part du fédéral [...] et de la part du gouvernement de l'Ontario, pour que nous ne puissions pas simplement survivre, mais nous épanouir. »

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

« Mieux vaut tard que jamais » pour rappeler Ford à l'ordre sur les publicités bilingues

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

Quatre ans se sont écoulés depuis le début de la pandémie de COVID-19, et durant cette période, le gouvernement Ford a enfreint la Loi en affichant des publicités de santé publique majoritairement en anglais. Le chien de garde francophone de la province a tiré ces conclusions, dans un rapport publié vendredi, mais des Franco-Ontariens se demandent pourquoi son bureau a tant languï pour faire ce rappel à l'ordre.

Le commissaire aux services en français de l'Ontario, Carl Bouchard, exhorte le gouvernement de Doug Ford à respecter la Loi, dans un nouveau rapport d'enquête publié vendredi.

Des 17 campagnes publicitaires lancées au nom du ministère de la Santé entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023, « une période pendant laquelle de nombreux messages concernaient la pandémie de COVID-19 », seules trois comportaient du français, souligne l'Unité des services en français du Bureau de l'Ombudsman, menée par M. Bouchard.

Ainsi, la plupart des messages dans les espaces publics « concernant des questions de la plus haute importance pour la population ontarienne » n'étaient propagés qu'en anglais, « laissant les francophones sans l'information cruciale dont ils avaient besoin pour leur santé », a écrit le commissaire.

« Passé date » ?

Or, si ces messages étaient si cruciaux, pourquoi l'Unité des services en français a-t-elle attendu jusqu'à l'été 2024 pour informer le gouvernement provincial de ses failles ?

Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), Fabien Hébert, est parmi ceux qui se sont posé la question.

« C'est clair que s'il y avait pu avoir des changements pendant la pandémie, ou du moins même vers la fin, ça aurait été intéressant pour la communauté francophone, ça aurait été mieux. »

— Fabien Hébert

Le député du NPD ontarien Guy Bourgouin, porte-parole de son parti en matière de francophonie, pense que les informations contenues dans le rapport du commissaire étaient « passé date ». « C'est bien beau, ce rapport-là, et oui, le problème existe encore, mais il est un peu en retard », soutient le député.

Les parlementaires comme Guy



Le commissaire aux services en français de l'Ontario, Carl Bouchard a publié un rapport d'enquête, vendredi, portant sur les publicités extérieures du gouvernement provincial.

Photo : Émilie Gougeon-Pelletier/Archives Le Droit

Bourgouin sont les mieux placés pour poser ces questions au commissaire, note la professeure titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, Geneviève Tellier.

« En comité parlementaire, ils peuvent lui poser ces questions-là. Moi aussi, je trouve ça anormal que ça ait pris autant de temps pour une telle enquête », juge la politologue.

Initiative personnelle

En entrevue avec *Le Droit*, Carl Bouchard répond que cette enquête a été lancée de son propre chef.

Peu après son arrivée à la tête de l'Unité des services en français, il a décidé de faire enquête après avoir constaté un nombre croissant de publicités gouvernementales affichées uniquement en anglais, à l'extérieur.

Cela comprend les publicités sur les panneaux d'affichage sur les autoroutes ou dans les transports en commun, par exemple.

« Il y avait une campagne en particulier, *The future is electric*. On la voyait partout, et là, ça m'a interpellé, et je me suis dit : qu'est-ce qui en est de l'information émanant du gouvernement et qui est nécessaire pour les gens ? », se souvient le commissaire.

Il affirme avoir fait « un retour en arrière », « parce que le passé est garant de l'avenir », pour voir si le gouvernement Ford avait suivi la Loi sur les Services en français à ce moment-là.

Visiblement, ce n'était pas le cas, affirme-t-il.

Il rappelle que dans le rapport annuel de de 2021-22 de sa prédécesseure Kelly Burke, de nombreuses lacunes avaient été identifiées concernant la communication d'informations sur la santé publique en français, comme

les points de presse en anglais seulement, et des campagnes de vaccination où les francophones n'étaient pas servis dans leur langue.

« Donc on a passé beaucoup de temps à résoudre énormément d'enjeux qui devaient être résolus à ce moment-là spécifiquement », avance-t-il.

Carl Bouchard ne pense pas que l'Unité des services en français avait « fait suffisamment le tour de la question » des communications en français, et qu'avec « un rapport comme celui qu'il a dévoilé vendredi, le gouvernement voit clairement les responsabilités qui s'appliquent quand il communique ».

« Mieux vaut tard que jamais », remarque le directeur général du Centre de santé communautaire de l'Estrie (CSCE), Marc Bisson.

Dans cet organisme de santé publique de l'Est ontarien, la communauté franco-ontarienne a besoin de ce matériel informatif en français, dit-il, ajoutant que la pandémie de COVID-19 ne sera pas la dernière crise sanitaire que connaîtra l'humanité.

« Je comprends pourquoi la question se pose, mais en même temps, ce travail du commissaire, c'était nécessaire, et c'est un bon rappel pour les prochaines pandémies », soutient Marc Bisson.

Les recommandations

Carl Bouchard déplore dans son

rapport qu'à « aucun moment du processus d'élaboration de la campagne publicitaire, les obligations liées à la Loi sur les services en français (et la manière de les respecter) n'ont été prises en compte ».

Il mentionne que « très peu de personnes ayant participé à l'élaboration des campagnes étaient même au courant de ces obligations ».

Tant s'en faut, le Bureau du Conseil des ministres « suit une "règle non écrite" selon laquelle 5 % du budget de chaque campagne publicitaire doit être consacré à des publicités en français », a-t-il indiqué.

Le commissaire a formulé sept recommandations, et le gouvernement ontarien en a accepté cinq. Néanmoins, les deux principales recommandations – rendre bilingue toute la publicité extérieure du gouvernement et mettre à jour les Lignes directrices en conséquence – sont toujours « en cours d'examen » par le Bureau du Conseil des ministres, le ministère de la Santé et le ministère des Affaires francophones.

Selon Carl Bouchard, ces recommandations « doivent être acceptées, au complet ».

« Les publicités que l'on retrouve sur des panneaux d'affichage s'inscrivent toujours dans le cadre d'une campagne de sensibilisation élargie, articulée simultanément en anglais et en français », a indiqué une porte-parole de la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney.

« Un panneau d'affichage n'est jamais un élément isolé. Les campagnes d'annonces payées sont rendues accessibles dans les deux langues et ont pour objectif de correspondre aux besoins des publics francophones. »

Le ministère des Affaires francophones assure que dans des situations de crise, les messages au public ont été conçus dans plus de 20 langues, en plus de l'anglais et du français.

TECHFIX

RÉPARATIONS D'ORDINATEURS
COMPUTER REPAIRS

Steven Nadeau

📞 (705) 372-8437

✉️ nadz_121@hotmail.com

Vivre 100 ans à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Rose Lecours a fait couler de l'encre il y a deux ans puisqu'elle fêtait son 100^e anniversaire de naissance la même année que la ville qu'elle habite. Originnaire du Québec, Mme Lecours, née Veilleux, est déménagée dans la région de la Grande Zone argileuse en 1924, à l'âge de 2 ans. Maintenant rendue à 102 ans, elle est l'une des rares ou même l'unique personne qui ait résidé à Hearst pendant cent années consécutives.



Elle était âgée de seulement 2 ans lorsqu'elle a vu ses grands-parents Veilleux pour la dernière fois à Québec avant d'embarquer sur le train qui la mènerait dans le Nord. Un souvenir marquant.

Mme Lecours n'a jamais eu de précision de la part de ses parents concernant la raison pour laquelle ils ont migré vers le nord de l'Ontario. Elle se souvient toutefois du moment lorsqu'elle a vu ses grands-parents Veilleux pour la dernière fois à Québec avant d'embarquer sur le train qui la mènerait dans le Nord. Elle était âgée de seulement 2 ans, mais les souvenirs de cette époque ont dû être marquants, car 100 ans plus tard, quelques-uns sont toujours présents. « Je me rappelle que ma mère nous disait qu'on avait couché là avant de prendre le train. Je me rappelle d'avoir embarqué dans un petit bogey avec un cheval et je me rappelle d'avoir passé en dessous d'un pont couvert. C'est les deux seules choses dont je me rappelle. »

Des jours plus tard, la famille Veilleux débarque à Hearst et s'installe chez les parents de la mère de Rose, ses grands-parents Bolduc, au deuxième d'une maison



Maintenant rendue à 102 ans, Rose Lecours est l'une des rares ou même l'unique personne qui ait résidé à Hearst pendant cent années consécutives. Photos gracieuseté de Rose Lecours

au coin de la rue Edward et de la 8e Rue. Dans les années 20, les francophones étaient en minorité et tout se déroulait en anglais, surtout dans les commerces.

Ayant passé toute sa vie à Hearst et les environs, Mme Lecours explique : « J'ai toujours aimé Hearst, je n'ai pas connu autre chose, mais je trouve que les gens sont gentils ici. Je trouve que ça tourné beaucoup sur le français, parce que nous autres, y'en avait des familles françaises à l'entour de nous autres. Nous n'avons pas connu ça tout de suite l'anglais, mais j'entendais les gens le parler. Quand on est arrivé, mon père ne parlait pas un mot anglais, mais il s'est arrangé. Au début il allait au magasin, prenait ce qu'il avait besoin, payait et c'est tout. »

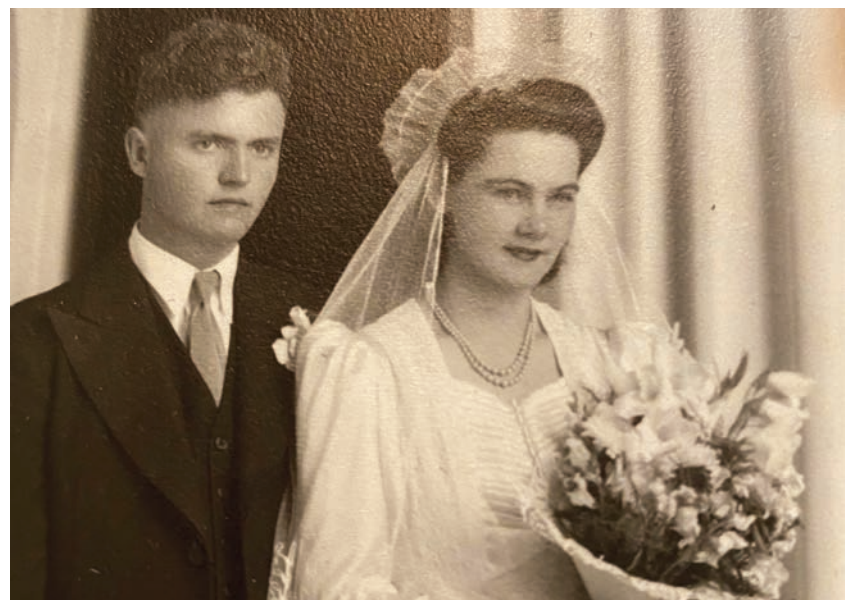
L'anglais, la jeune Rose l'a apprise lorsque sa famille est déménagée au bois. Les fillettes de son âge étaient des anglophones, le père parlait français, mais la mère et les enfants parlaient anglais. Elle passait beaucoup de temps là. « Elles me prêtaient des magazines anglais, des True Romance et des True Story. J'étais toute jeune, 13 ou 14 ans. Je les lisais tous, j'ai appris à lire en anglais comme ça et à comprendre avec eux autres. » Après leur mariage, le couple Lecours s'est installé à Calstock pour que Maurice puisse travailler au moulin de son père, Lecours Lumber. En 1947, ils firent l'acquisition d'un petit magasin sur la rue George et la carrière de femme

d'affaires de Rose débuta. « Ce n'était pas si mal de faire ma place en tant que femme puisqu'il y en avait déjà quelques-unes d'établies. Ce magasin-là c'était un magasin de seconde main, il y avait de tout là-dedans ! Tout ce que vous pouvez vous imaginer, il y en avait. On s'est débarrassé de ça tranquillement, on est resté dix ans dans cette vieille maison-là et après cela on a décidé de bâtir. » L'immeuble de la rue George dans lequel Mme Lecours a habité une très grande partie de sa vie a été conçu pour qu'il soit facile d'osciller entre la maison où se trouvaient les enfants et le magasin qui avait pignon sur rue. « Il faisait très froid dans l'ancien magasin et ici c'était chauffé, donc la veille du jour de l'An nous sommes emménagés même si ce n'était pas fini. C'était toute une

affaire, j'avais quatre enfants à l'époque et le bébé avait un an. J'avais toujours une madame avec moi, les enfants étaient en haut et le magasin était en bas et ce n'était pas trop commode. C'est pour cela qu'on a construit un appartement à l'arrière. On s'est arrangé, on a passé à des places serrées, ce n'était pas toujours drôle. »

Pour Rose Lecours, ses employées ont joué un rôle crucial auprès de sa famille et de son commerce, une ayant travaillé pour elle durant 20 ans et l'autre près de 25 ans, soit jusqu'à la fermeture de la boutique. Elle a été en affaires plus de 37 ans, sans compter ses tâches familiales et la tenue de livres pour les diverses entreprises de son mari. « Maurice n'aimait pas ça le magasin, il s'est acheté des petites business dans le bois, lui s'il y avait un tracteur, il était heureux. Je me demande encore pourquoi j'avais mis le nom du magasin à Maurice Lecours Ltd., j'aurais pu mettre ça au nom de Rose Lecours, c'est moi qui l'ai tout le temps eu », explique-t-elle en riant.

Avec le temps, la centenaire se trouve bénie d'avoir pu demeurer dans la même maison, entourée de ses enfants qui se sont tous mariés et ont fondé leur famille à Hearst. À la mort de son mari, Mme Lecours a passé beaucoup de temps à son chalet du lac Pivabiska, mais n'a jamais cessé de travailler le textile. Encore aujourd'hui elle consacre de nombreuses heures à faire des courtepointes qu'elle envoie à un organisme de Timmins qui les distribue aux survivants des pensionnats autochtones.



En 1947, le couple Lecours fit l'acquisition d'un petit magasin sur la rue George et la carrière de femme d'affaires de Rose débuta.

Un premier vernissage pour Heidi Baillargeon

Par Renée-Pier Fontaine

La jeune artiste crie originaire de Hearst, Heidi Baillargeon, présentait ses œuvres au public jeudi soir dernier lors de son tout premier vernissage à la Galerie 815 du Conseil des Arts de Hearst.

Âgée de seulement 11 ans, Heidi peint déjà depuis longtemps. Son oncle lui a offert, il y a quelques années, un ensemble de peinture de qualité et elle a eu la pique aussitôt. Parmi ses œuvres, plusieurs sont des créations spontanées auxquelles elle a pensé dans son imaginaire tandis que d'autres sont le fruit de tutoraux ou basées sur une image.

Sa toile préférée est celle des aurores boréales. Après avoir fait de la recherche sur ce thème dans la langue crie, Heidi s'en est inspirée pour la nommer « Ghost Are Dancing. En cri, lorsqu'il y a des aurores boréales, la légende dit que les fantômes sont en train de danser. » Son père lui a même appris qu'il est interdit de siffler durant ce phénomène météorologique et certains parlent aussi du manque de respect qu'implique



Photos : Renée-Pier Fontaine et Vicky Baillargeon

la prise de photos des aurores boréales.

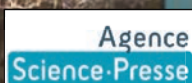
Plusieurs de ses peintures sont exécutées selon le style artistique des Premières Nations. Un duo de toiles représente son grand-père Baillargeon, issu d'une famille de rouquins. Lorsque la famille a

déménagé à Calstock, les gens surnommaient l'arrière-grand-père de Heidi : The Fox. Le surnom de son grand-père est donc devenu The Little Fox. Elle a aussi fait une toile avec deux tortues mentionnant que pour eux, la tortue représente la terre et que les îles

sont ses bébés.

Heidi désire continuer de créer des œuvres pour devenir une artiste établie et connue un jour. L'exposition est en cours pendant le prochain mois à la Galerie 815 pour ceux qui aimeraient voir les talents artistiques de cette jeune femme.

Préserver le patrimoine grâce à la technologie? **VRAI**



Par Kathleen Couillard

Le dilemme

Il n'est, en effet, pas toujours possible de réparer les éléments abimés, expliquent les auteurs d'un rapport remis au Bureau de préservation historique de la ville de Columbus, en Ohio. Des enjeux de disponibilité des matériaux, de coûts et de durabilité peuvent entrer en ligne de compte.

Première piste : de nouveaux matériaux

Le développement de matériaux dits « alternatifs » peut cependant être envisagé : c'était en fait la ligne directrice du rapport. Par exemple, un revêtement à base de ciment, de sable et de fibre de cellulose, a été développé dans les années 1980 pour remplacer les revêtements en bois originaux de certaines maisons patrimoniales. Cette option a l'avantage d'être durable, résistante au feu et aux insectes, en plus d'offrir une apparence similaire au bois.

Le bois abimé de certaines vérandas peut également être remplacé par un matériau composite constitué de plastique et de bois recyclé. Sur huit villes américaines similaires en taille à Columbus, quatre avaient permis l'utilisation de ce matériau écologique et durable dans leurs quartiers historiques.

Certaines colonnes en fibres de verre sont également considérées comme acceptables pour remplacer des colonnes d'origine en bois.

Deuxième piste : des nanomatériaux

Dans un rapport publié en 2011, un chercheur égyptien, A.M. Waked, de la faculté d'architecture de la Modern Academy for Engineering & Technology, une université basée au Caire, en Égypte, soutenait que les nanotechnologies pourraient aussi être un atout pour la préservation des monuments historiques. Il s'agit de particules dont la taille ne dépasse pas quelques millièmes de millimètre (des « nanomètres »). Pour cette raison, elles ont des propriétés intéressantes.

En intégrant ces nanomatériaux dans les matériaux conventionnels, il est possible d'améliorer leurs caractéristiques. Par exemple, en

ajoutant des particules de dioxyde de titane aux peintures, on peut rendre celles-ci plus résistantes à l'eau et plus isolantes. Ce type de peintures peut aussi être utilisé pour protéger le métal de la corrosion.

À Rome, le Musée de l'Ara Pacis a appliqué, en 2006, un revêtement autonettoyant à base de nanoparticules sur les surfaces blanches du bâtiment, dans le but d'assurer la durabilité de la couleur face à la pollution urbaine. Plusieurs constructions japonaises utilisent aussi une technologie similaire, notamment pour empêcher la saleté de s'incruster dans le verre.

Troisième piste : des immeubles écoénergétiques

La perte d'énergie observée dans certains bâtiments historiques est un autre enjeu qui préoccupe depuis longtemps les comités de restauration. Par exemple, la perte de chaleur par les fenêtres peut atteindre 50 à 60 %. Bien que plusieurs solutions existent, le premier réflexe des propriétaires est trop souvent de remplacer la totalité des fenêtres, au risque de diminuer grandement la valeur architecturale de l'édifice.

Les chercheurs italiens Giovanni Litti, Amaryllis Audenaert et Monica Lavagna se sont penchés sur le problème en 2018, notamment avec le cas du château Schoonselhof, un bâtiment du XIV^e siècle situé à Anvers, en Belgique. Leur analyse a révélé que le remplacement des fenêtres n'était pas nécessairement la meilleure solution pour augmenter le rendement énergétique.

L'installation d'un vitrage secondaire à l'intérieur permettait de réduire la consommation d'énergie, sans perdre le cachet des fenêtres d'origine. De telles études permettent aux équipes de restauration de faire les meilleurs choix pour préserver le patrimoine historique des bâtiments, tout en améliorant leur rendement énergétique.

Pour tous les comités de préservation des bâtiments historiques et tous les amateurs d'histoire, réparer les éléments abimés avec les matériaux d'origine est toujours l'option à privilégier. C'est toutefois rarement possible, avec pour résultat que plusieurs bâtiments sont laissés à l'abandon ou réparés d'une façon insatisfaisante. Pourtant, la science offre aujourd'hui des solutions pour aider à préserver le patrimoine, constate le Détecteur de rumeurs.

MOT CACHÉ

U	N	I	T	E	P	L	A	C	E	M	E	N	T	E	S	B	E	B	R
S	U	C	U	A	C	T	A	R	T	N	O	C	R	E	R	N	L	U	I
O	O	B	S	T	R	U	C	T	I	O	N	I	C	U	G	E	E	N	T
E	T	E	I	G	E	T	A	R	T	S	O	O	E	I	S	V	T	N	F
C	S	O	D	E	F	A	I	T	E	T	N	N	L	S	E	E	E	O	H
R	E	S	U	E	S	S	A	P	C	D	I	O	U	C	R	M	R	C	T
V	E	N	E	C	D	E	M	I	E	A	F	R	E	C	E	M	T	C	N
I	E	I	T	D	H	T	V	U	R	F	E	R	E	R	A	A	E	O	O
Q	A	R	L	R	U	E	R	T	E	U	I	P	I	T	M	T	R	O	I
N	U	S	G	I	E	R	N	N	Q	V	T	V	I	M	E	E	I	R	S
O	E	A	S	E	A	E	S	S	A	I	E	O	E	E	P	R	A	D	I
I	R	C	R	E	S	I	A	L	O	R	N	E	D	L	I	T	S	O	V
S	T	O	Z	T	V	C	I	N	B	R	P	E	A	E	U	I	R	N	I
S	I	U	O	E	A	T	R	N	O	L	U	O	T	E	Q	A	E	N	D
E	B	R	N	U	E	R	E	E	I	O	E	S	N	E	I	V	A	N	
S	R	S	E	S	P	O	R	T	M	A	T	Q	U	I	I	R	D	T	O
S	A	E	P	O	I	N	T	I	U	I	R	I	U	O	T	E	A	E	L
O	R	U	E	U	Q	A	L	P	E	N	S	R	N	E	J	I	F	U	L
P	D	E	F	E	N	S	I	V	E	R	I	E	E	U	U	E	O	R	A
E	R	T	E	M	O	N	O	R	H	C	E	M	R	T	P	R	U	N	B

Thème : Football américain / 7 lettres

- | | | | |
|---|---|--|--|
| A
Adversaire
Ailier
Arbitre | E
Entraîneur
Équipe
Essai | P
Passe
Placement
Plaqueur
Point | T
Terrain
Tertiaire
Touché |
| B
Ballon
Blessure
Bloqueur | F
Feinte
Formation | Q
Position
Possession
Punition | U
Unité |
| C
Casque
Caucus
Centre
Chronomètre
Contrat
Coordonnateur
Course | I
Interception | R
Quart-arrière | V
Verges
Victoire |
| D
Défaite
Défensive
Demi
Division | J
Jeu
Joueur | S
Receveur
Remise
Reviement
Rivalité
Rudesse | Z
Zone |
| L
Ligne | M
Match
Mêlée
Minute | O
Obstruction
Offensive | |

POUTINE

de la semaine

EN VEDETTE

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



Poutine Thanks Giving

- 17 SORTES DE POUTINE
- GRAB-N-GO
- PLATS CHAUDS À EMPORTER (DIFFÉRENT CHAQUE JOUR)

Réservez votre repas dès aujourd'hui!

Appelez-nous 705 221-7679 ou scannez le code QR :



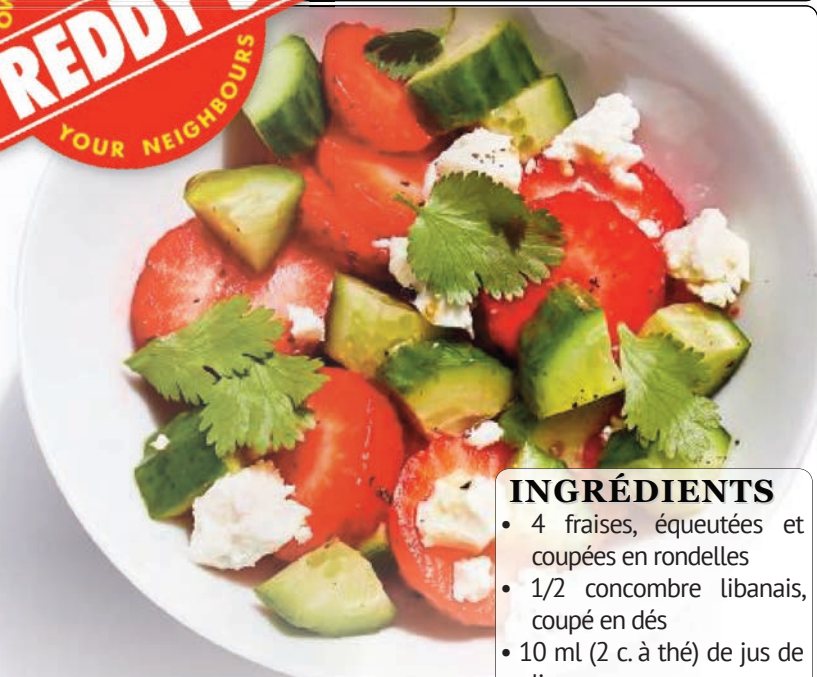
HEURES D'ÉTÉ

Lundi : fermé
Mardi au jeudi : 11 h à 19 h
Vendredi : 11 h à 20 h

Fermé les samedis et dimanches pour l'été, jusqu'au 2 septembre.

Réponse du mot caché : BOTTURE

SALADE DE FRAISES, DE CONCOMBRE ET DE FÊTA



INGRÉDIENTS

- 4 fraises, équeutées et coupées en rondelles
- 1/2 concombre libanais, coupé en dés
- 10 ml (2 c. à thé) de jus de lime
- 10 ml (2 c. à thé) d'huile d'olive
- 15 ml (1 c. à soupe) de fromage fêta émietté
- Feuilles de coriandre, au goût

Cette salade vite faite aux saveurs aussi percutantes que rafraichissantes est parfaite pour apaiser une fringale avant d'aller au gym. Et elle peut très bien accompagner notre lunch.

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Saler et poivrer. Servir immédiatement.

SUDOKU

		9		3	6	5		
4			5			8		2
1			4					6
			7				8	5
9		8		5			2	4
	5							
		1	9	4			5	7
	7	2	8					9
6							1	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 883

8	1	2	5	7	3	4	6	9
6	3	4	1	9	8	2	7	5
7	5	6	2	4	6	3	1	8
3	9	6	4	8	1	7	5	2
4	2	7	3	5	6	8	1	6
5	8	1	6	2	7	9	4	3
9	7	3	8	6	4	5	2	1
2	6	8	7	1	5	3	9	4
4	1	5	4	1	6	3	2	7

AFFAIRES CLASSÉES

LES PETITES
ANNONCES

À VENDRE
Bois de chauffage
Communiquez avec Laval
Téléphone : 705 372-8275



Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE **ICI**

Et vous auriez tapé dans le mille!

lejournallenord.com

**VOUS ÊTES ACTIF QUAND
il fait CHAUD.
VOUS ÊTES À RISQUE!**

Protégez-vous du
TEMPS TRÈS CHAUD

Canada

**VOUS AVEZ
UNE IDÉE DE
REPORTAGE ?
COMMUNIQUEZ AVEC
NOUS, LES MÉDIAS DE
L'ÉPINETTE NOIRE
PAR COURRIEL :
INFO@HEARSTMEDIAS.CA
PAR TÉLÉPHONE :
705 372-1011 OU
PAR FACEBOOK :
C'INN À HEARST**

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR-ÉTUDIANT

Les Médias de l'épINETTE NOIRE sont à la recherche d'un étudiant ou une étudiante pour occuper un poste d'animateur de radio étudiant à temps partiel.

Le poste d'animateur étudiant s'adresse à une ou un jeune de moins de 18 ans étant disponible à travailler certains soirs de semaine et la fin de semaine. Idéalement, la personne embauchée devrait débiter sa formation avant la deuxième semaine de juin. Les heures de travail seront entre 5 et 20 heures par semaine, selon la capacité de compréhension du travail pour la saison estivale, avec possibilité de continuer pendant l'année scolaire.

La personne doit bien s'exprimer en français et avoir de bonnes connaissances en informatique. Elle recevra toute la formation nécessaire pour assurer la mise en ondes d'une émission et, à plus long terme, coanimer une émission.

Les étudiants et étudiantes intéressé-e-s doivent envoyer leur CV à la direction des Médias de l'épINETTE NOIRE, ou l'apporter en personne pendant les heures de bureau. Les personnes ayant des questions peuvent communiquer avec la direction par téléphone.

Steve Mc Innis
Directeur général
CINN 91.1
1004, rue Prince
Hearst, Ontario
705 372-1011



**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK :
C'INN À HEARST
ET PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS !**

RADIO BINGO
1800 \$ – SAMEDI À 11 h

DES CARTES SONT MAINTENANT EN VENTE À :

HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER
LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY
GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT

BILINGUAL

CINN911.com

LES SPORTS

Le tournoi « Atlantic Power 2 Man Scramble » au Club de Golf de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Le weekend dernier se déroulait le tournoi « Atlantic Power 2 Man Scramble » au Club de Golf de Hearst. Les gagnants pour l'édition de 2024, dans la catégorie championnat, sont Claude Lodin et Dan Piché. Dans les autres catégories, en ordre croissant de la première à la septième, les gagnants sont : Joël et Denis Vienneau, Vincent Fontaine et Dylan Buckell, Miguel Couture et Alexandre Léger, Marc-André Mercier et R. Bélanger, Paulo et Joël Morin, Guy Hardy et Marcel Gauthier, ainsi que Raymond Tremblay et M. Tremblay.



Photos : Page Facebook Club de Golf de Hearst Golf Club

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

Prix fous du mois

Profitez de prix plus bas que bas chaque mois! Valable jusqu'au 31 juillet.



Prix fous du mois

2,00 \$

Limite de 6, après limite 2,50 \$

Hostess

Gâteaux Twinkies

202 g, 1,24 \$/100g



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Craquelins Triscuit Originals

200 g, 1,25 \$/100g



Prix fous du mois

2,00 \$

Limite de 6, après limite 2,50 \$

Hostess

Cupcakes au chocolat

206 g, 1,21 \$/100g



Prix fous du mois

Prix pour membres 3,00 \$

3,50 \$ Non-membres

5,99 \$

2,49 \$ DE RABAIS

Maynards

Friandise Molle

315 g, 1,11 \$/100g



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Fins Au Blé Original Craquelins Wheat Thins

180 g, 1,38 \$/100g



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Fins Au Blé Multigrain Craquelins Wheat Thins

180 g, 1,38 \$/100g



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Craquelins MINCES AUX LÉGUMES

180 g, 1,38 \$/100g



Prix fous du mois

2,00 \$

Limite de 6, après limite 2,50 \$

Hostess

Cupcakes à la vanille

232 g, 1,08 \$/100g



Prix fous du mois

4,50 \$

Limite de 6, après limite 4,99 \$

Softsoap

Recharge De Savon Liquide Pour Les Mains Soothing Clea...

1.47 l, 0,34 \$/100ml



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Craquelins Triscuit Faible teneur en sodium

200 g, 1,25 \$/100g



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Craquelins Triscuit Poivre concassé et huile d'olive

200 g, 1,25 \$/100g



Prix fous du mois

Prix pour membres 3,00 \$

3,50 \$ Non-membres

5,99 \$

2,49 \$ DE RABAIS

Maynards

Swedish Berries Friandise Molle

315 g, 1,11 \$/100g



Prix fous du mois

Prix pour membres 3,00 \$

3,50 \$ Non-membres

5,99 \$

2,49 \$ DE RABAIS

Maynards

Fuzzy Pêche Pêche Friandise Molle

308 g, 1,14 \$/100g



Prix fous du mois

4,50 \$

Limite de 6, après limite 4,99 \$

Softsoap

Recharge De Savon Liquide Pour Les Mains Sérieuse...

1.47 l, 0,34 \$/100ml



1,88 \$

Limite de 6, après limite 2,49 \$

Christie

Craquelins Triscuit Minces croquants originaux

200 g, 1,25 \$/100g